



Enfant malade et droit de visite

Par **veronikamars**, le **19/02/2015 à 12:11**

bonjour,
Ma belle fille de 13 ans qui vit avec nous a la grippe et ne peut donc pas aller chez sa mere pour les vacances.
Que doit on faire ? Si on la garde à la maison est ce que l'ont se met en tord vis a vis de la loi. Sachant que la mere habite à 600 km
Merci de vos reponse

Par **cocotte1003**, le **19/02/2015 à 12:18**

Bonjour, si la mère veut exercer son droit de visite, vous rêvez envoyer votre belle fille avec ses médicaments sinon l'amère peut porter plainte pour non présentation d'enfant. Il vous aurait fallu un certificat médical pour être dans vos droits, cordialement

Par **veronikamars**, le **19/02/2015 à 12:25**

Merci de votre réponse nous avons un certificat du médecin comme quoi elle doit garder levlit

Par **veronikamars**, le **19/02/2015 à 12:25**

Merci de votre réponse nous avons un certificat du médecin comme quoi elle doit garder levlit